

## 1.3. LA PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

### 1.3.1. PERCEPTION DEPUIS LES BOURGS




Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire immédiate en analysant, par typologie d'implantation (seuls des bourgs de plateau sont présents au sein de l'aire d'étude immédiate), les perceptions depuis les entrées, cœurs et sorties de bourgs.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

> la caractérisation de l'implantation de l'habitat. Cette analyse explique le degré d'ouverture du bourg sur le paysage en fonction de sa typologie d'implantation (par exemple : vallée = vue potentiellement fermée par le relief tandis que butte = vue potentiellement ouverte).

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs et hameaux de l'aire immédiate. *Ces photographies ont été regroupées par lieu de vie.*

> une vue aérienne<sup>1</sup> «nappée» de la trame végétale et bâtie<sup>2</sup> (source : IGN BDTOPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation de la ZIP. La légende de la typologie de la végétation est donnée ci-dessous. Ainsi, les bosquets et forêts forment des boisements denses, les peupleraies avec leurs arbres rectilignes proposent une végétation plus éclaircie, tandis que les haies bocagères et les petits ensembles arborés forment des masques visuels plus ponctuels.

Végétation du domaine public & privé	
	Peupleraie / verger : végétation plus ténue
	Bosquet / forêt : formation végétale dense
	Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

> la synthèse de la perception depuis le centre-bourg et les franges urbaines avec le détail des écrans visuels en place est disponible dans une carte présentée en fin de chapitre.

L'aire d'étude immédiate est occupée par sept principaux bourgs : Beaune-la-Rolande, Romainville, Égry, Barville-en-Gâtinais, Arconville, Batilly-en-Gâtinais et Saint-Michel.

L'habitat de l'aire d'étude immédiate est relativement espacé et se situe au cœur du plateau agricole. Les vues depuis les franges de bourg sont majoritairement ouvertes sur les vastes parcelles agricoles lorsqu'elles ne sont pas filtrées par la végétation privative.

<sup>1</sup> Source : BD Ortho

<sup>2</sup> Source : IGN BDTOPO Bâti, Végétation et Hydrographie

# BARVILLE-EN-GÂTINAIS - 1,5 KM

## IMPLANTATION DU BOURG

Au nord de la ZIP, sur le plateau agricole

## CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES / TRONQUÉES

### Écrans

- > Trame bâtie
- > Végétation privée

## FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES TRONQUÉES / OUVERTES

### Écrans au 1er Plan

- > Haies et végétation privée
- > Néant

### Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 111 : DEPUIS LA RD 950 À L'OUEST DU BOURG DE BARVILLE-EN-GÂTINAIS, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA TRAME BÂTIE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 113 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE SUD-EST DE BARVILLE-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 112 : VUE OUVERTE SUR LE MILIEU AGRICOLE EN DIRECTION DE LA ZIP EN SORTIE DE BOURG DE BARVILLE-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)

# ÉGRY / 1,8 KM

## IMPLANTATION DU BOURG

au nord-est de la ZIP sur la plaine du Fusain

## CENTRE - BOURG

VUES FERMÉES / TRONQUÉES

### Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privée

## FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES / TRONQUÉES

### Écrans au 1er Plan

- > Haies et végétation privée

### Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 114 : DEPUIS LA FRANGE OUEST D'ÉGRY, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION PRIVATIVE, CEPENDANT LA PRÉGNANCE VISUELLE DE LA ZIP RESTE IMPORTANTE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 116 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE NORD-EST D'ÉGRY (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 115 : VUE TRONQUÉE PAR LA TRAME BÂTIE ET LA VÉGÉTALE DU BOURG EN DIRECTION DE LA ZIP EN ENTRÉE DE BOURG D'ÉGRY (© AGENCE COUASNON)

# ARCONVILLE / 1,1 KM

## IMPLANTATION DU BOURG

À l'est de la ZIP sur le plateau du Gâtinais

## CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES

### Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privative

## FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES / FILTRÉES

### Écrans au 1er Plan

- > Végétation privative

### Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



108



PHOTO 117 : DEPUIS LA RD 164 EN ENTRÉE DE BOURG D'ARCONVILLE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE AVEC LE POSTE ÉLECTRIQUE EN SECOND PLAN (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 119 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE SUD D'ARCONVILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 118 : VUE TRONQUÉE PAR UN BOISEMENT EN ARRIÈRE-PLAN EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE NORD-OUEST D'ARCONVILLE (© AGENCE COUASNON)

# BATILLY-EN-GÂTINAIS / 800 M

## IMPLANTATION DU BOURG

Au sud-ouest de la ZIP sur la plaine du Fusain

## CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES / TRONQUÉES

### Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privée

## FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES / FILTRÉES

### Écrans au 1er Plan

- > Végétation privée

### Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 120 : VUE TRONQUÉE PAR LA VÉGÉTATION PRIVATIVE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE NORD DU VILLAGE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 122 : VUE TRONQUÉE PAR LA TRAME BÂTIE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE BATILLY-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 121 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA RD 29 EN SORTIE DE BOURG DE BATILLY-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)

## S A I N T - M I C H E L / 1 , 7 K M

### I M P L A N T A T I O N D U B O U R G

*Au sud-ouest de la ZIP à proximité d'un boisement*

### C E N T R E - B O U R G

VUES TRONQUÉES / FERMÉES

#### Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privée

### F R A N G E S U R B A I N E S

*orientées vers la zone de projet*

VUES FILTRÉES / OUVERTES

#### Écrans au 1er Plan

- > Végétation privée

#### Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



110



PHOTO 123 : DEPUIS LA RD 164 EN SORTIE DE BOURG DE SAINT-MICHEL, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA SILHOUETTE DE BOURG DE BÂTILLY-EN-GÂTINAIS; CEPENDANT, AU VU DE LA PROXIMITÉ AVEC LE SITE D'IMPLANTATION LA PRÉGNANCE VISUELLE DE LA ZIP EST IMPORTANTE (© AGENCE COUASNON)

# BEAUNE-LA-ROLANDE / 1 KM

## IMPLANTATION DU BOURG

Au sud-est de la ZIP sur la plaine du Fusain

## CENTRE-BOURG

VUES TRONQUÉES / FERMÉES

### Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privative

## FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES / FILTRÉES

### Écrans au 1er Plan

- > Végétation privative

### Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 124 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS UNE DENT-CREUSE AU SUD - OUEST DU BOURG DE BEAUNE-LA-ROLANDE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 126 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME BÂTIE ET VÉGÉTALE EN ENTRÉE DE BOURG DE BEAUNE-LA-ROLANDE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 125 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES FRANGES NORD DE BEAUNE-LA-ROLANDE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 127 : VUE TRONQUÉE PAR LA TRAME BÂTIE DEPUIS LES FRANGES NORD DE BEAUNE-LA-ROLANDE (© AGENCE COUASNON)

# ROMAINVILLE / 140 M

## IMPLANTATION DU BOURG

A l'est de la ZIP sur la plaine du Fusain

## CENTRE - BOURG

VUES TRONQUÉES / FERMÉES

### Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privée

## FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES / FILTRÉES

### Écrans au 1er Plan

- > Végétation privée

### Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE



PHOTO 128 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FRANGE OUEST DU BOURG À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU SITE D'IMPLANTATION (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 130 : VUE TRONQUÉE PAR LA TRAME BÂTIE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE ROMAINVILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 129 : LE TISSU BÂTIE DE ROMAINVILLE EST RELATIVEMENT LÂCHE ET PERMET PAR ENDRIT DES VUES PLUS PROFONDES, COMME ICI OÙ LA ZIP EST TRONQUÉE PAR LE BOISEMENT EN ARRIÈRE-PLAN (© AGENCE COUASNON)



### 1.3.2. PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX ET L'HABITAT ISOLÉ

Aux abords du projet éolien, l'habitat est relativement diffus avec un nombre important d'écarts<sup>1</sup>. C'est pourquoi, en complément de ce qui a été fait précédemment, et afin d'analyser finement la modification du paysage quotidien, il est important de prendre en compte la perception depuis ces hameaux et habitats isolés afin d'évaluer leur sensibilité vis-à-vis du projet. Cette analyse s'appuie principalement sur l'étude de terrain dont des photographies explicites sont présentées ci-après (illustrant l'environnement des habitations ainsi que les vues principales vers le projet). Une carte des perceptions présentées en direction du projet éolien conclut ensuite sur la sensibilité depuis les hameaux de l'aire immédiate.

<sup>1</sup> écart : agglomération secondaire d'une commune, formant souvent un hameau

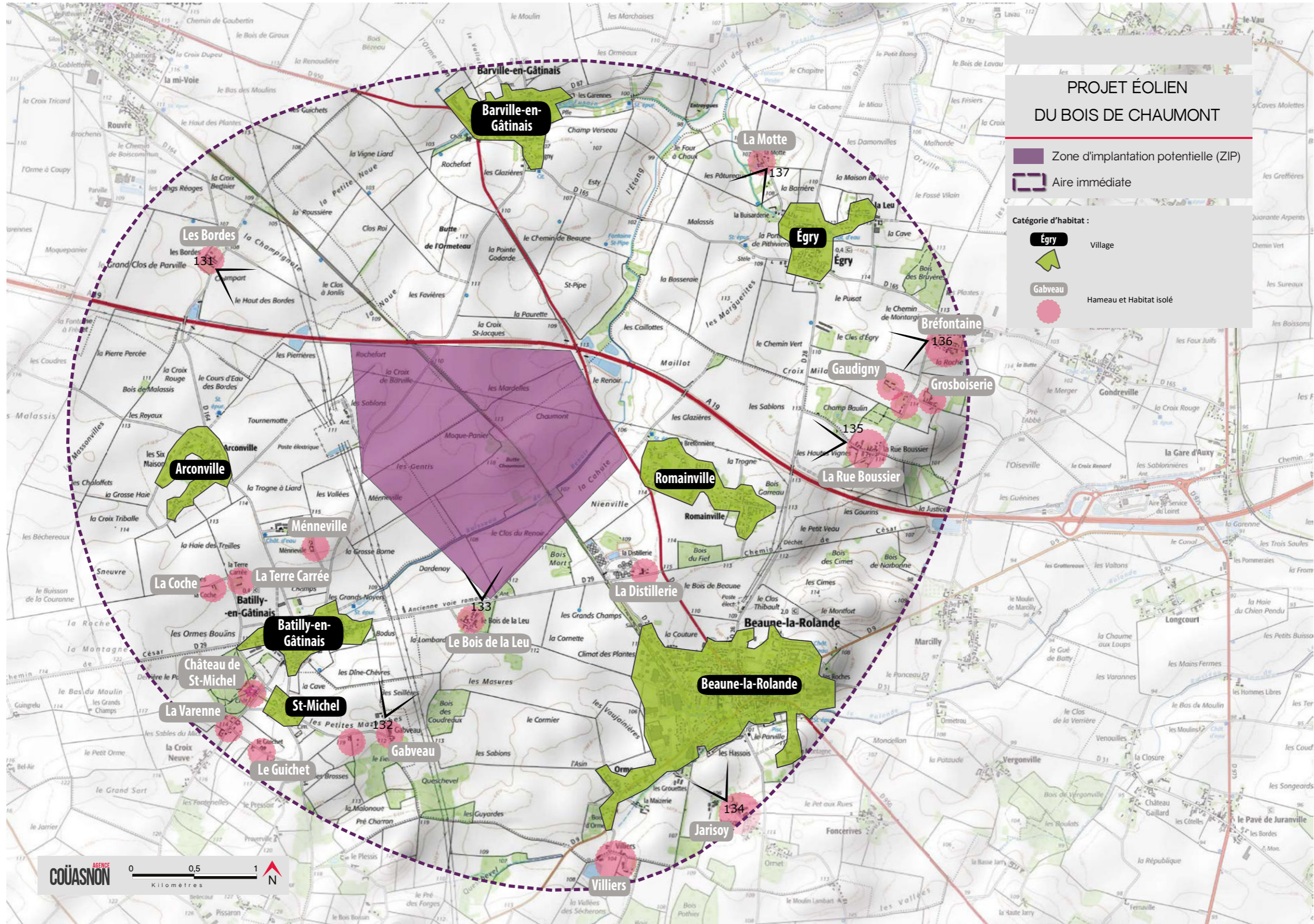


FIGURE 57 : LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES ILLUSTRANT LA PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT PROCHE

› LES BORDES



PHOTO 131 : DEPUIS LE HAMEAU DES BORDES, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE, ON PEUT VOIR EN ARRIÈRE-PLAN PLUSIEURS LIGNES À HAUTE-TENSION QUI SOULIGNENT L'HORIZON ET APPORTENT UNE DIMENSION VERTICALE AU PAYSAGE (© AGENCE COUASNON)

› GABVEAU



PHOTO 132 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DU HAMEAU DE GABVEAU ; PLUSIEURS PILONNES ÉLECTRIQUES PRÉSENTS EN ARRIÈRE-PLAN APPORTE UNE DIMENSION VERTICALE DANS CE PAYSAGE (© AGENCE COUASNON)

› LE BOIS DE LA LEU



PHOTO 133 : VUE OUVERTE SUR LE MILIEU AGRICOLE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DU HAMEAU DU BOIS DE LA LEU (© AGENCE COUASNON)

› JARISOY



PHOTO 134 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DU HAMEAU DE JARISOY AU SUD DE L'AIRE IMMÉDIATE (© AGENCE COUASNON)

› LA RUE BOUSSIER



PHOTO 135 : VUE OUVERTE SUR LE MILIEU AGRICOLE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DU HAMEAU DE LA RUE BOUSSIER (© AGENCE COUASNON)

› MBRÉFONTAINE



PHOTO 136 : DEPUIS LES ABORDS DU HAMEAU DE BRÉFONTAINE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES ET L'HORIZON EST SOULIGNÉE PAR QUELQUES BOISEMENTS EN ARRIÈRE-PLAN (© AGENCE COUASNON)



› LA MOTTE




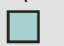




PHOTO 137 : VUE PARTIELLEMENT FERMÉE PAR LA TRAME BOISÉE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DU HAMEAU DE LA MOTTE (© AGENCE COUASNON)


FIGURE 58 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT

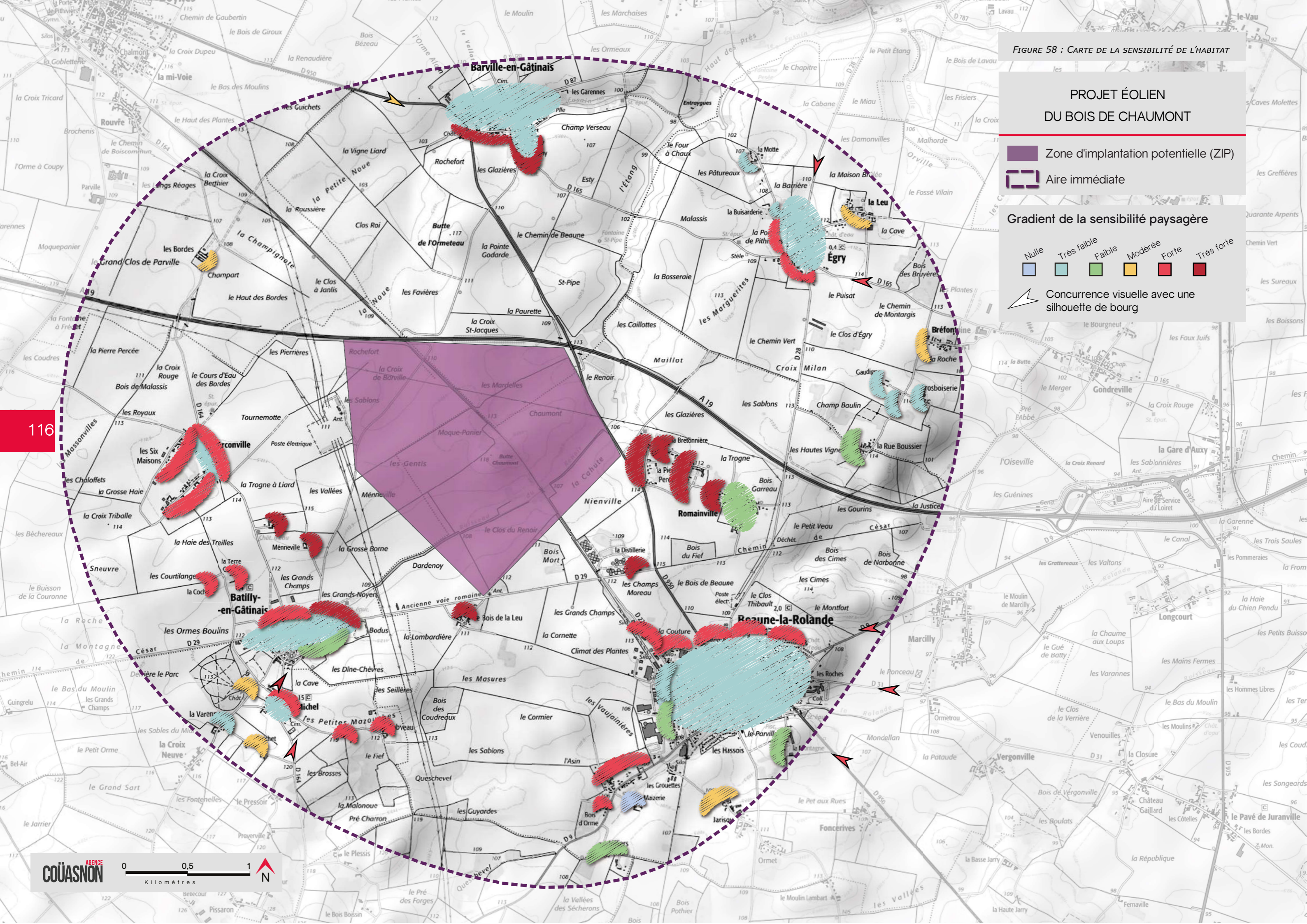
### PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

Gradient de la sensibilité paysagère

					
Nulle	Très faible	Faible	Moderée	Forte	Très forte

 Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



116

### 1.3.3. CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La concurrence visuelle avec une silhouette de bourg s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un village, en particulier avec sa structure : clocher ou monument patrimonial qui constituent des éléments identifiables dans le paysage et qui émergent régulièrement des silhouettes de bourg. Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Depuis l'aire immédiate, le rapport d'échelle entre les éoliennes et le paysage peut être défavorable et modifier la lecture des différents plans ou éléments qui le composent. Dans cette partie, il s'agit notamment de la perception des clochers qui, associés à l'arrivée d'un village, sont des éléments emblématiques du territoire et participent à la reconnaissance de celui-ci par les habitants.

Dans l'aire d'étude immédiate, plusieurs bourgs peuvent faire l'objet d'une concurrence visuelle :

> Barville-en-Gâtinais

Cette situation est possible depuis la RD 950 à l'arrivée au village par l'ouest. La ZIP prend place sur la droite avec une forte prégnance visuelle.

**> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE**

> Égry

Le village d'Égry présente un risque de concurrence visuelle avec sa silhouette de bourg depuis deux points de vue :

- En arrivant par le nord depuis la RD 28, la ZIP prend place alors sur la droite
- En arrivant par l'est depuis la RD 165, la ZIP prend place alors à gauche de la route

**> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE**

> Beaune-la-Rolande

Depuis la RD 950 au sud-est de Beaune la Rolande, on peut voir la silhouette du bourg qui souligne l'horizon avec le clocher de l'église qui se détache sur la gauche. Dans ce paysage, la ZIP prend place en arrière-plan dans l'axe de la route et entre en concurrence visuelle directe avec la silhouette de bourg. A noter que deux autres risques de concurrence visuelle avec la silhouette de bourg de Beaune-la-Rolande existe depuis la RD 31 et la RD 9.

**> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE**

> Saint-Michel

En arrivant vers Saint-Michel depuis la RD 164 au sud, on peu voir au second plan l'église de Saint-Michel ainsi que quelques habitations. Dans ce panorama, la ZIP prend place sur la droite de manière tronquée par un boisement et entre en concurrence visuelle indirecte avec la silhouette du bourg de Saint-Michel.

**> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE**



PHOTO 138 : CONCURRENCE VISUELLE INDIRECTE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG DE BARVILLE-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 139 : CONCURRENCE VISUELLE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG D'ÉGRY (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 140 : CONCURRENCE VISUELLE DIRECTE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG DE BEAUNE-LA-ROLANDE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 141 : CONCURRENCE VISUELLE INDIRECTE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG DE SAINT-MICHEL (© AGENCE COUASNON)

> Batilly-en-Gâtinais

Depuis la RD 164, en quittant Saint-Michel en direction du nord, on peut distinguer clairement la silhouette du bourg de Batilly-en-Gâtinais avec le clocher de l'église qui se détache à l'horizon. Dans ce paysage, la ZIP prend place en arrière-plan de la silhouette de bourg et débordé sur la droite. Ainsi, la silhouette de bourg de Batilly-en-Gâtinais présente un risque de concurrence visuelle direct avec la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE



PHOTO 142 : CONCURRENCE VISUELLE DIRECTE AVEC LA SILHOUETTE DE BOURG DE BATILLY-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)

## 1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude immédiate présente un relief de plaine agricole aux faibles variations d'altitude. Dans ces paysages aux vastes dimensions, les parcelles cultivées permettent des vues lointaines parfois interrompues par les boisements ou les haies bocagères qui entourent les villages.

118 Le réseau routier se compose d'axes de communication aux profils divers et qui offrent majoritairement des vues ouvertes en direction du projet éolien. Il est donc important que le projet s'inscrive lisiblement (implantation régulière et cohérente avec les lignes de force, plus particulièrement l'autoroute A 19).


Concernant l'habitat, plusieurs sensibilités paysagères ont été relevées. Il s'agit essentiellement de franges bâties qui présentent des vues ouvertes vers la ZIP avec parfois un risque d'effet d'écrasement. Par l'implantation de certains bourgs (Barville-en-Gâtinais, Égry, Beaune-la-Rolande, Saint-Michel et Batilly-en-Gâtinais), des situations de concurrence visuelle sont possibles accentuant alors le niveau de sensibilité de ces bourgs.


À ce stade, la sensibilité paysagère majeure est liée à l'habitat. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des machines pour garantir une insertion visuelle qualitative du projet dans le paysage.





FIGURE 59 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES


### PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)





 Aire immédiate

 Monument Historique  
délimitation et numérotation

 Périmètre de protection  
rayon de 500 m - édifice classé

 rayon de 500 m - édifice inscrit

#### Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

#### Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

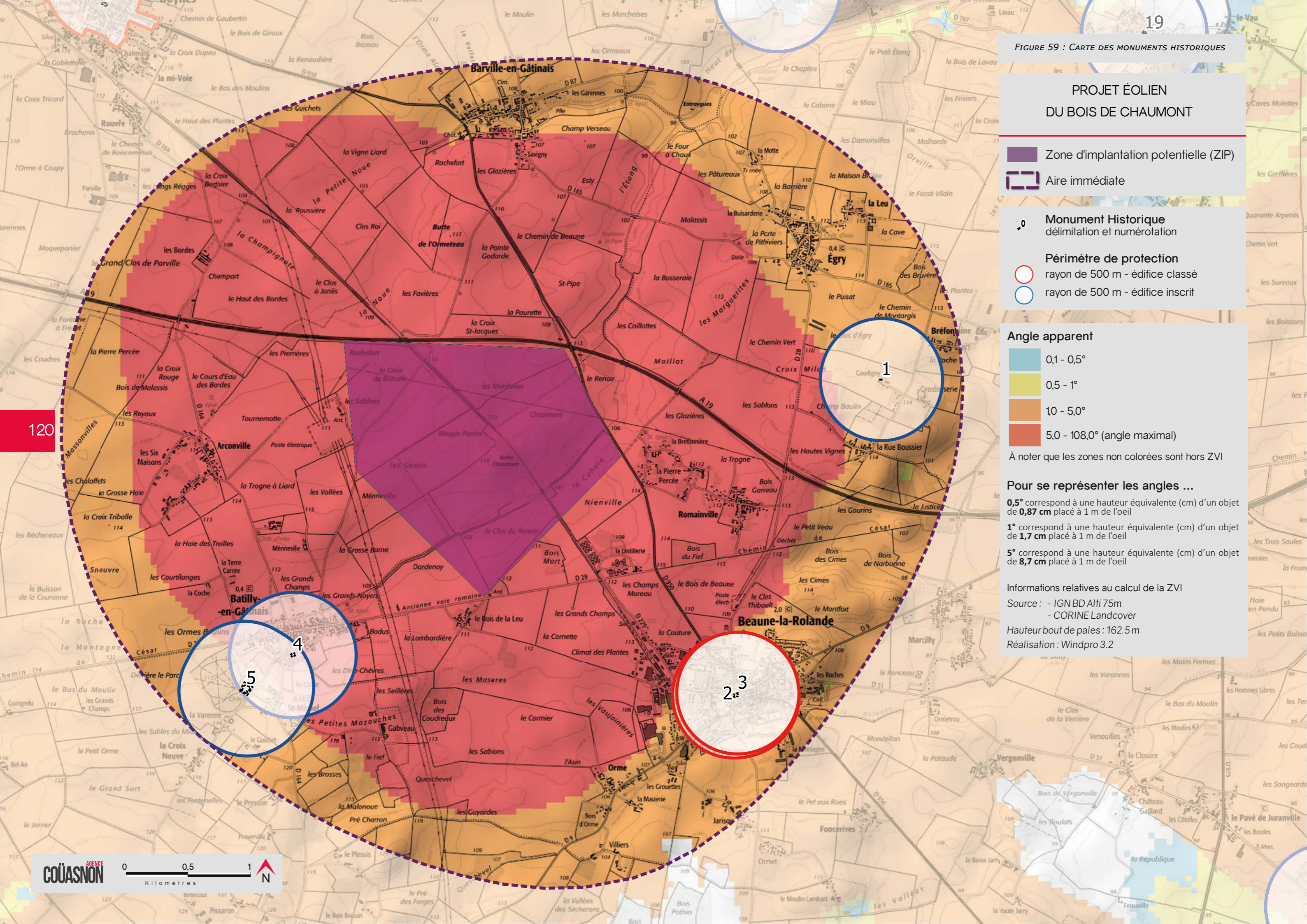
Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 162.5 m

Réalisation : Windpro 3.2



120

4

5

2,3

1



## 2 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

### 2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

#### 2.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

À l'image de ce qui a été fait pour l'aire d'étude rapprochée, une analyse des monuments présents dans l'aire d'étude immédiate a été réalisée. L'aire d'étude immédiate du projet compte 5 monuments historiques.

Trois font l'objet d'une analyse comportant un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat avec un cône de vue (orange) illustrant l'emprise visuelle de la ZIP. Ils sont accompagnés de photographies explicites issues d'un travail de terrain afin d'affiner la sensibilité de l'édifice vis-à-vis du projet éolien.

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
<b>AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE</b>								
1	Loiret	Égry	Maison forte de Gaudigny	Partiellement inscrit	2,2	Implanté au cœur du plateau agricole, adossé à un bois	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis l'étage de la maison forte
2	Loiret	Beaune-la-Rolande	Eglise Saint-Martin	Classé	2,0	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
3	Loiret	Beaune-la-Rolande	Cimetière (ancien)	Classé	2,0	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
4	Loiret	Batilly-en-Gâtinais	Eglise Saint-Martin	Inscrit	1,4	Implanté au sud de Batilly-en-Gâtinais	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
5	Loiret	Saint-Michel	Château	Partiellement inscrit	1,8	Implanté au sud-ouest du bourg de Batilly-en-Gâtinais à proximité d'un boisement	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords

FIGURE 60 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRES D'ÉTUDE IMMÉDIATE

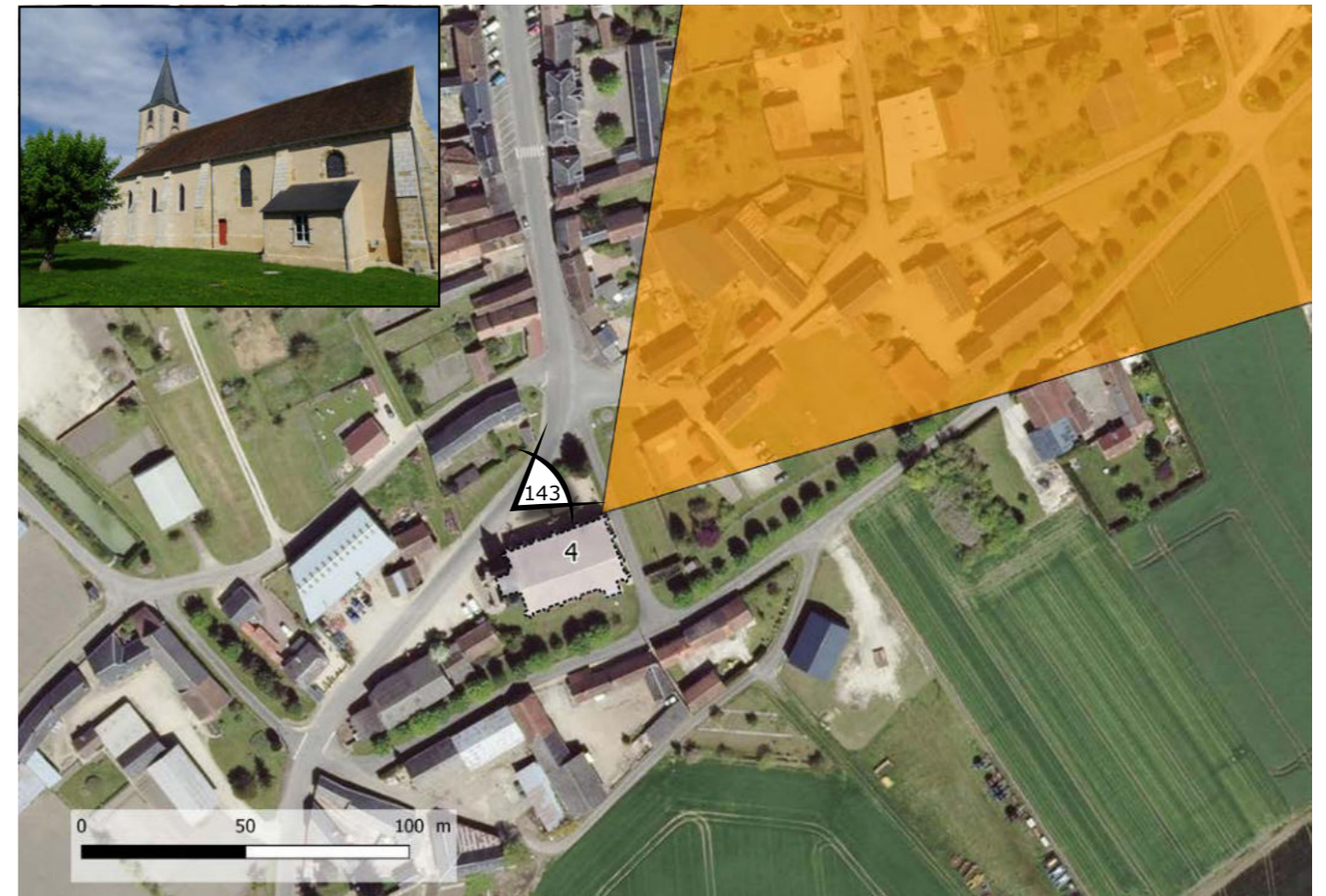


PHOTO 143 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)

**Degré d'ouverture sur le paysage :** La maison forte de Gaudigny se fait très discrète dans le paysage. Elle se situe en arrière d'une autre maison, les deux étant bordées d'un haut mur d'enceinte. Depuis l'édifice, les vues en direction de la ZIP sont largement fermées au premier plan par le mur d'enceinte. Seuls les étages peuvent éventuellement bénéficier de vues ouvertes en direction de la ZIP. Cependant, puisqu'il s'agit d'une propriété privée, la sensibilité paysagère de l'édifice n'a pas pu être vérifiée.



PHOTO 144 : VUE TRONQUÉES PAR LA TRAME BÂTIE DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN À BATILLY-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)

**Degré d'ouverture sur le paysage :** L'église Saint-Martin prend place au sud du bourg de Batilly-en-Gâtinais. Les vues vers l'extérieur depuis les abords de l'édifice sont majoritairement fermées par la trame bâtie. Cependant, au vu de la proximité avec le site d'implantation, la prégnance visuelle de la ZIP est assez importante pour que les vues en direction du projet soient tronquées par la trame bâtie.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 146 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)

**Degré d'ouverture sur le paysage** : Le château St-Michel se trouve à proximité de la RD 29 au sud-ouest de Batilly-en-Gâtinais. Le château est accompagné d'un vaste parc boisé au nord et d'une allée plantée menant à la chapelle St-Michel vers le sud-est. Depuis l'entrée du château, les perceptions en direction de la ZIP sont filtrées au premier plan par quelques arbres isolés et tronquées en arrière-plan par la trame bâtie du village de Batilly-en-Gâtinais.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 145 : VUE TRONQUÉE PAR LA SILHOUETTE DU BOURG DE BATILLY-EN-GÂTINAIS EN ARRIÈRE-PLAN DEPUIS L'ENTRÉE DU CHÂTEAU SAINT-MICHEL (© AGENCE COUASNON)

### 2.1.2. COVISIBILITÉ

La covisibilité directe ou indirecte s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur du monument. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourg. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage.

Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Au sein de l'aire immédiate, 2 monuments font l'objet d'un risque de covisibilité avec la ZIP. A noter que ces covisibilités ont déjà été traitées dans la partie habitat puisqu'il s'agit également de situation de concurrence visuelle avec des silhouettes de bourg.

> L'église Saint-Martin de Beaune-la-Rolande (MH 2 / 2 km de la ZIP)

Depuis la RD 950 au sud-est de Beaune la Rolande, on peut voir le clocher de l'église de Saint-Martin qui se détache de l'horizon tandis que la ZIP prend place en arrière-plan dans l'axe de la route et présente un risque de covisibilité directe avec le monument historique. A noter que, de part la hauteur importante du clocher, d'autres risques de covisibilité avec l'église Saint-Martin existe depuis plusieurs routes départementales (RD 31, RD 9).

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

> L'église Saint-Martin de Batilly-en-Gâtinais (MH 4 / 1,4 km de la ZIP)

Depuis la RD 164, en quittant Saint-Michel en direction du nord, on peut voir dans l'axe de la route, l'église Saint-Martin de Batilly-en-Gâtinais. Dans ce paysage, la ZIP prend place en arrière-plan de l'église et déborde sur la droite. Ainsi, il y a un risque de covisibilité directe entre ce monument historique et la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE



PHOTO 147 : LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BEAUNE-LA-ROLANDE (© AGENCE COUASNON)

### 2.1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉS VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
<b>AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE</b>								
1	Loiret	Égry	Maison forte de Gaudigny	Partiellement inscrit	2,2	Implanté au cœur du plateau agricole, adossé à un bois	Très faible	Nulle
2	Loiret	Beaune-la-Rolande	Eglise Saint-Martin	Classé	2,0	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	Nulle	Forte
3	Loiret	Beaune-la-Rolande	Cimetière (ancien)	Classé	2,0	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	Nulle	Nulle
4	Loiret	Batilly-en-Gâtinais	Eglise Saint-Martin	Inscrit	1,4	Implanté au sud de Batilly-en-Gâtinais	Modérée	Très forte
5	Loiret	Saint-Michel	Château	Partiellement inscrit	1,8	Implanté au sud-ouest du bourg de Batilly-en-Gâtinais à proximité d'un boisement	Forte	Nulle

FIGURE 61 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

## 2.2. LES SITES PROTÉGÉS

Il n'y a pas, dans l'aire immédiate, de site protégé.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

## 2.3. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Il n'y a pas, dans l'aire immédiate, de site UNESCO.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

## 2.4. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Il n'y a pas, dans l'aire immédiate, de sites patrimoniaux remarquables.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

## 2.5. LE TOURISME

Il n'y a pas dans l'aire immédiate de lieux touristiques majeurs.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

## 2.6. ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE (ZPPA)

Les «zones de présomption de prescriptions archéologiques» déterminent des seuils d'emprise du sol dans lesquelles les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (décret n°2004-490 du 3 janvier 2004, art. 4).

Au vu des données disponibles, l'aire immédiate n'est pas concernée par un périmètre de ZPPA.

## 2.7. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

L'aire d'étude immédiate n'abrite aucun site protégé, aucun site patrimonial remarquable (SPR), ni aucun site Unesco.

5 monuments historiques sont recensés au sein de l'aire immédiate. 3 monuments présentent des sensibilités liées à une visibilité depuis l'édifice protégé allant de très faible à forte (La maison forte de Gaudigny, l'église Saint-Martin de Batilly-en-Gâtinais et le Château de Saint-Michel) et 2 monuments présentent des sensibilités liées à un risque de covisibilité avec le site d'implantation potentiel allant de forte à très forte (l'église Saint-Martin de Beaune-la-Rolande et l'église Saint-Martin de Batilly-en-Gâtinais).

## 3. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'AIRE IMMÉDIATE

L'analyse de l'état initial a mis en évidence quelques sensibilités paysagères au sein de l'aire d'étude immédiate concernant notamment :

- > les nombreuses séquences routières ouvertes et surtout depuis l'autoroute A 19 qui borde la ZIP,
- > la modification du paysage quotidien depuis les principaux villages et les hameaux proches. L'habitat présente des sensibilités majoritairement modérées à très fortes pour un nombre important de lieux de vie,
- > les monuments historiques les plus proches du site d'implantation potentiel

À ce stade, des impacts vis-à-vis de l'habitat, des axes routiers et des monuments historiques sont pressentis, mais la structure paysagère de ce territoire peut potentiellement accueillir un nouveau motif éolien.


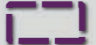
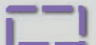
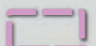

Les principaux éléments à prendre en compte pour garantir l'insertion du projet sont :

- > une implantation cohérente avec le respect des lignes de force (plus précisément l'A 19) ainsi qu'avec les parcs éoliens voisins (modèle et hauteur d'éoliennes).
- > la prise en compte des sensibilités importantes vis-à-vis de l'habitat
- > une approche réfléchie concernant les monuments historiques évalués comme sensibles de l'aire immédiate ;

# F. Synthèse des sensibilités paysagères

FIGURE 62 : CARTE DE SYNTHÈSE (1/2)


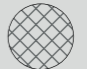







## PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

### Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

### Nature de la sensibilité paysagère

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (construit, accordé et en instruction)
-  Perception des unités paysagères
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg
-  Visibilité depuis un parc naturel régional
-  Covisibilité avec un Monument Historique

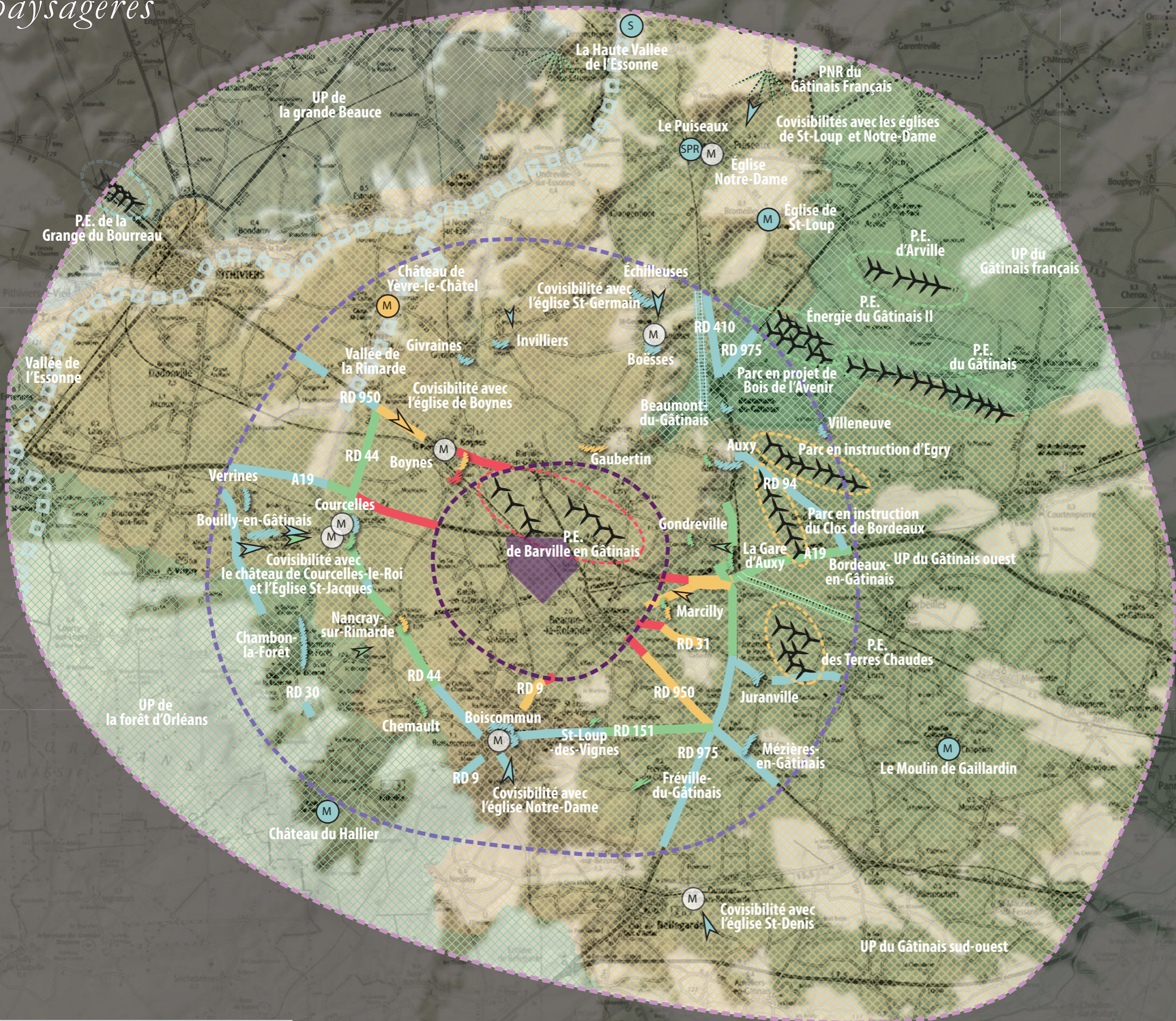


FIGURE 63 : CARTE DE SYNTHÈSE (2/2)

PROJET ÉOLIEN  
DU BOIS DE CHAUMONT

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate

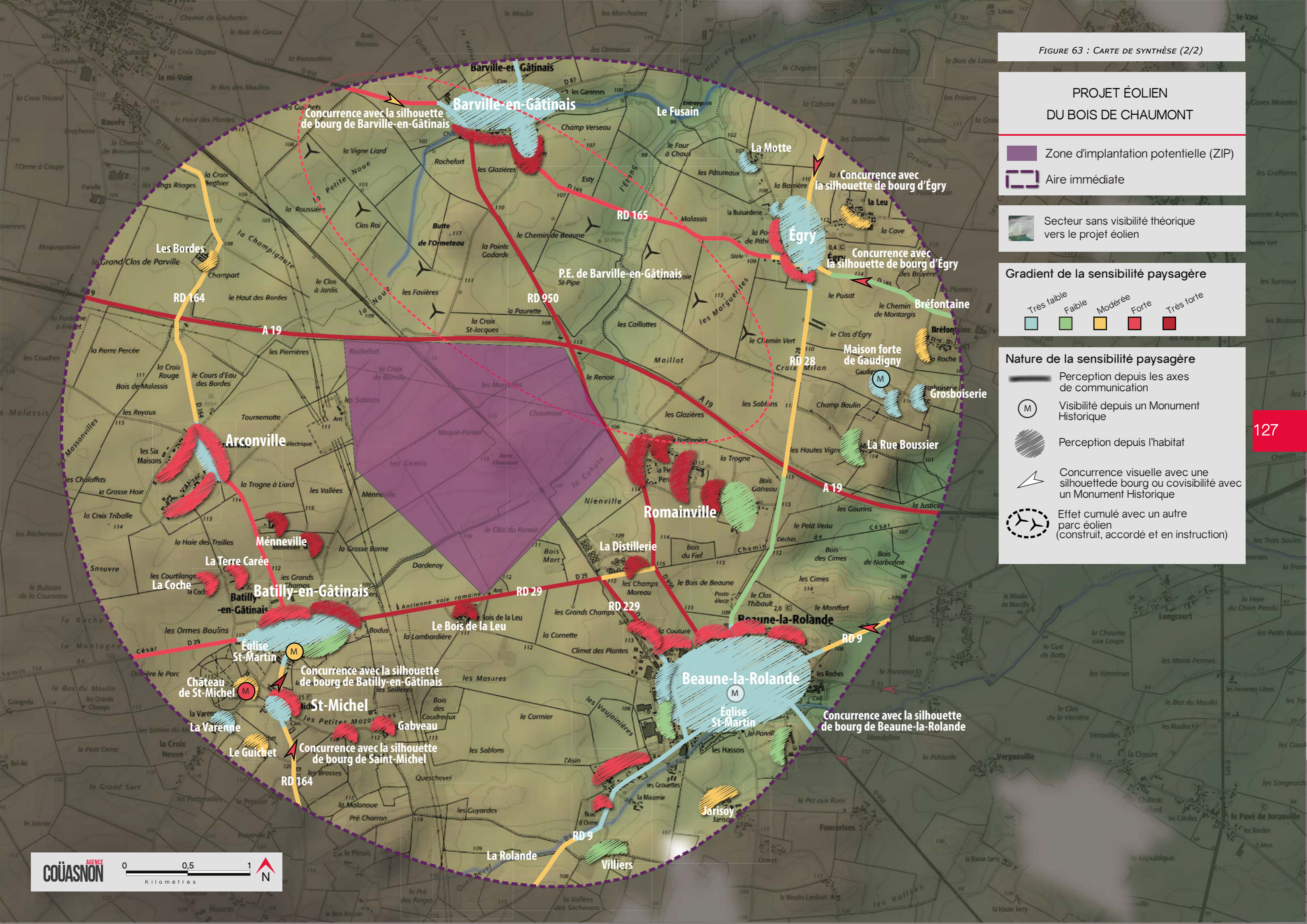
Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Forte
- Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Perception depuis les axes de communication
- Visibilité depuis un Monument Historique
- Perception depuis l'habitat
- Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique
- Effet cumulé avec un autre parc éolien (construit, accordé et en instruction)







# ÉTUDE DES VARIANTES

# PARTIE 2

129

Vue depuis les abords de Ménneville (© agence Couasnon)

# PARTIE 2. ÉTUDES DES VARIANTES

La démarche de définition de la configuration finale du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale et itérative.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles combinant, entre autre, géométrie du projet et choix du modèle d'éolienne. Cette évaluation croise la faisabilité technique, foncière et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

D'un point de vue paysager, l'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs de l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'altimétrie, des interdistances, de la taille apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Implanter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

## A. Présentation des variantes

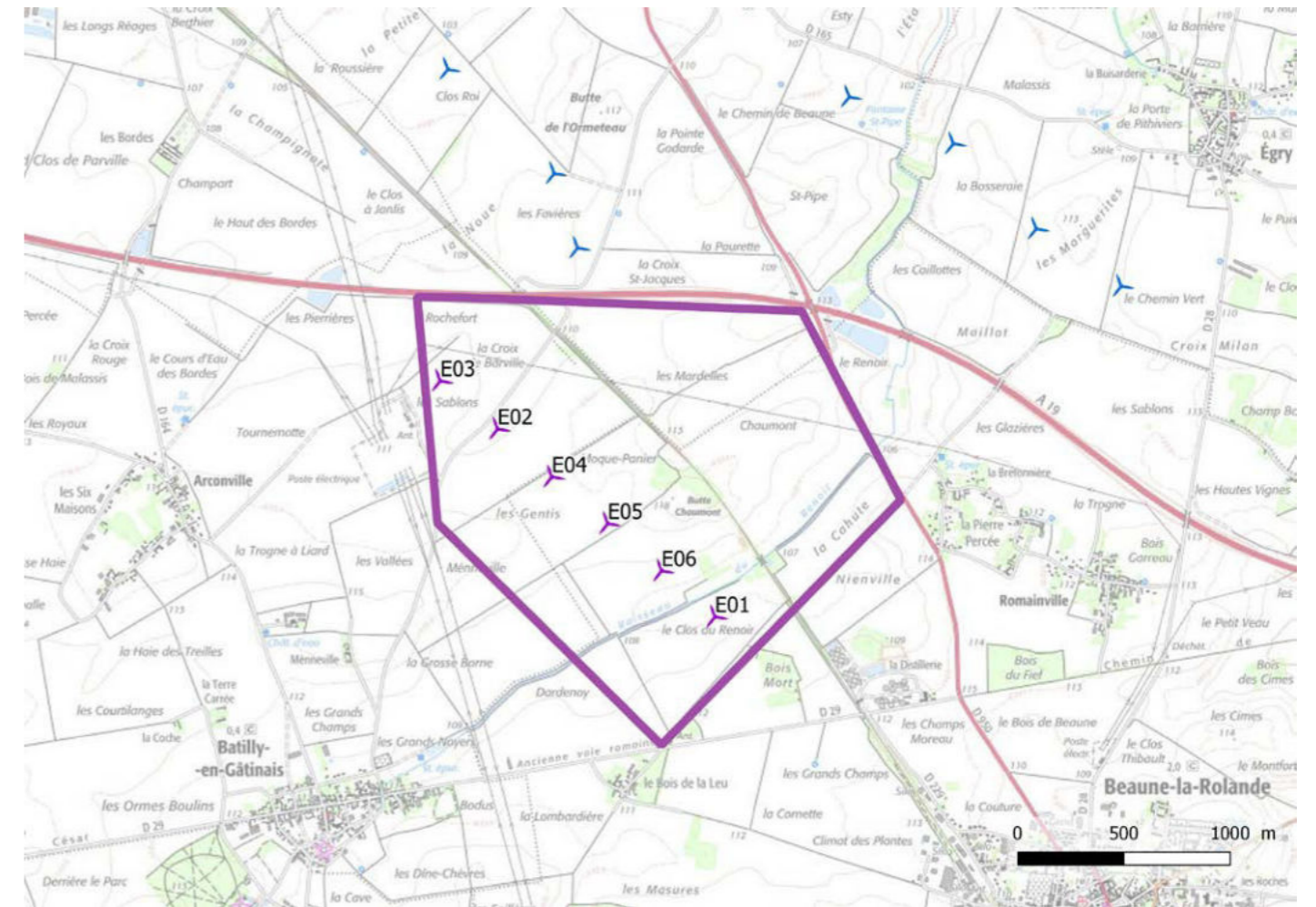
Plusieurs variantes ont été étudiées afin de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site.

Pour le projet participatif du Bois de Chaumont, les éléments qui ont motivé le choix des variantes sont (sans ordre de priorité) :

- > le nombre d'éoliennes
- > le recul vis-à-vis des habitations et la lisibilité du projet depuis ces lieux de vie
- > la régularité des interdistances entre les éoliennes
- > le respect du plafond aérien
- > la cohérence avec le développement éolien alentour

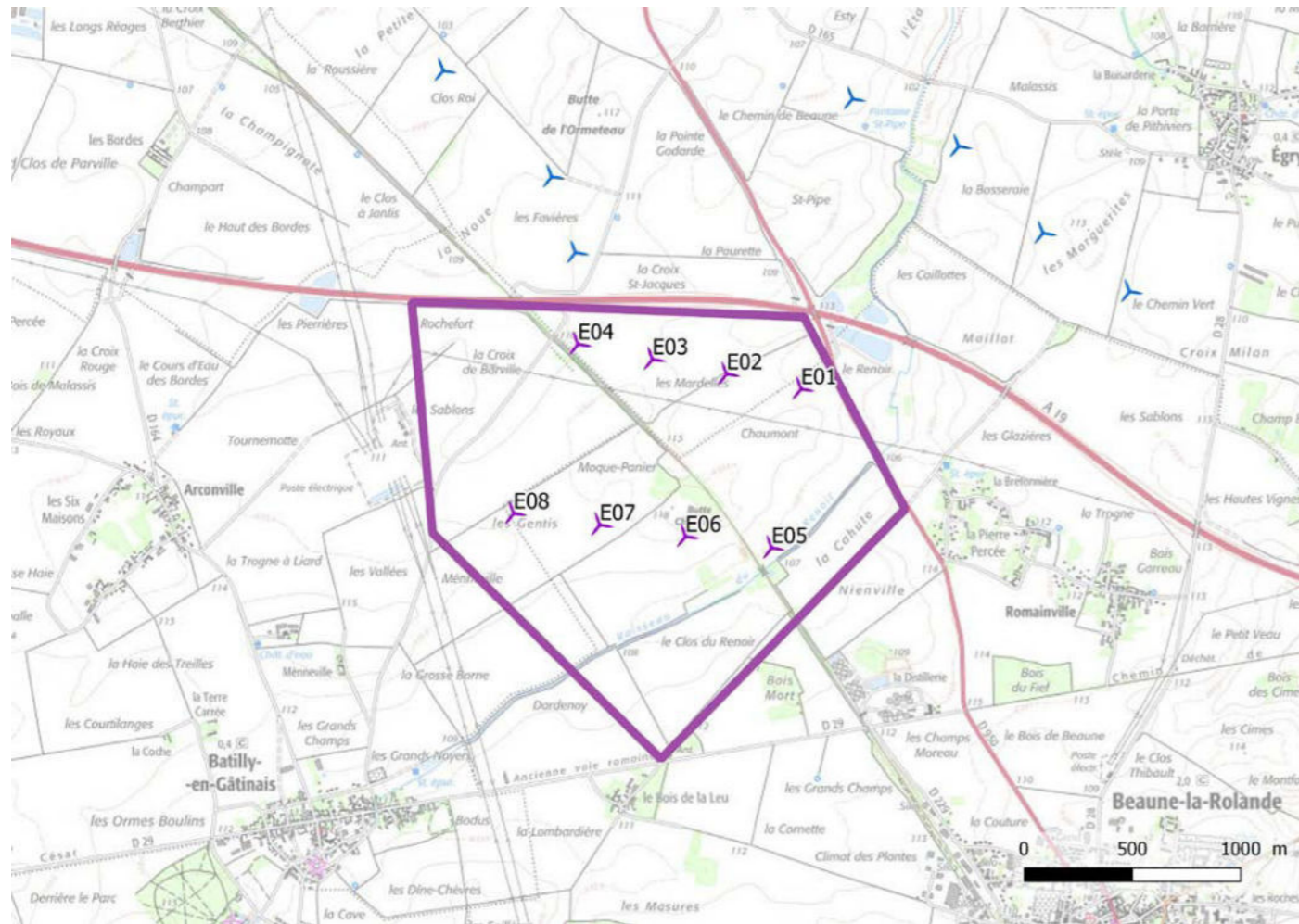
Au final, 3 variantes d'implantation ont été projetées et comparées. Pour chacune d'entre elles, une description synthétique est présentée ci-après.

### ■ VARIANTE 1



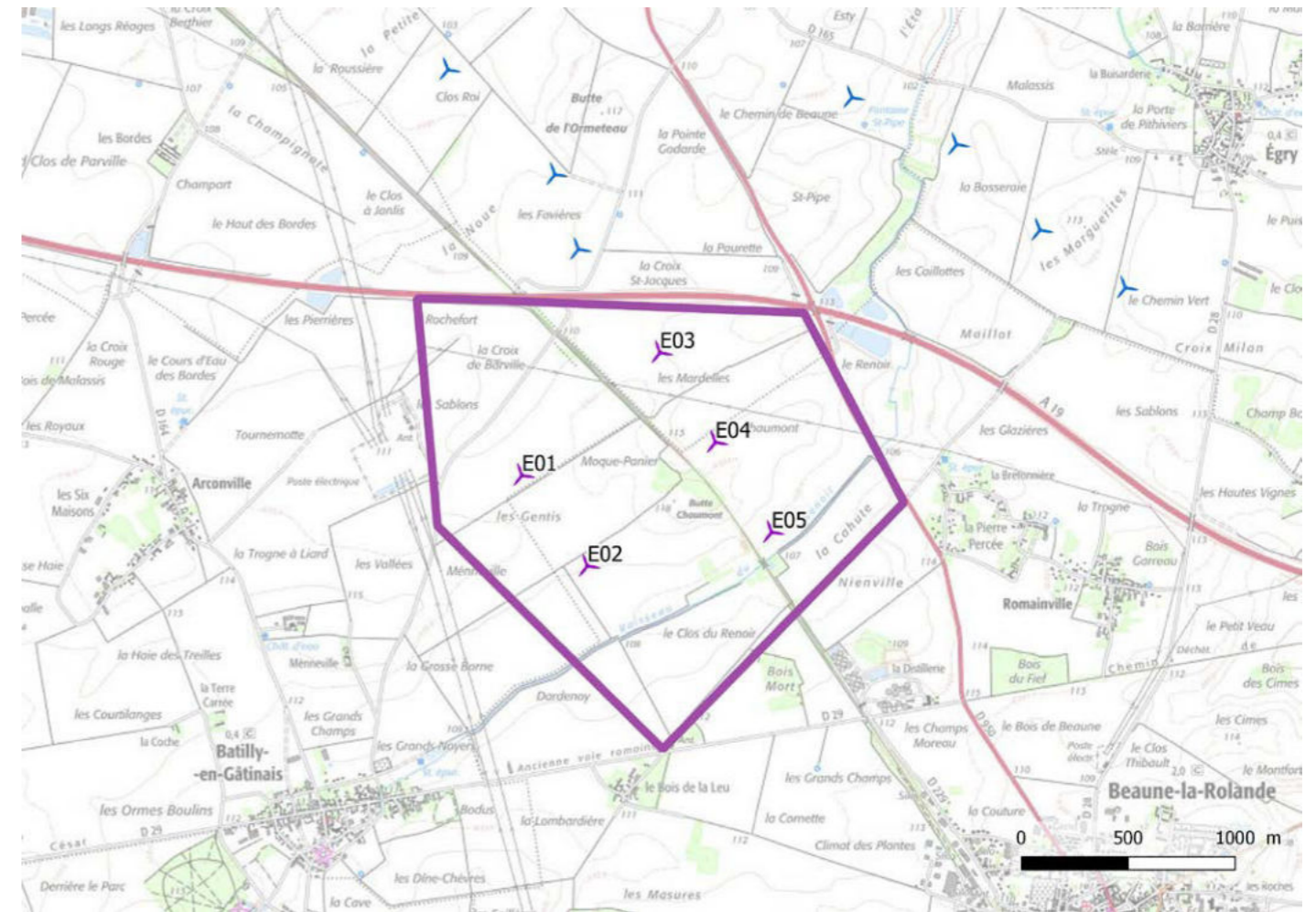
Nombre d'éolienne	6
Hauteur nacelle / bout de pale	97 m / 154,5 m (modèle : Enercon E115)
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 780 m (E1), hameau du Bois de la Leu
Cohérence paysagère	Cette variante à 6 éoliennes occupe la partie sud-ouest de la ZIP. Les éoliennes forment un alignement parallèle à l'ancienne voie ferrée avec des interdistances régulières. Cette variante présente ainsi une implantation lisible qui limite le risque de chevauchements visuels entre les éoliennes.

■ VARIANTE 2



Nombre d'éolienne	8
Hauteur nacelle / bout de pale	98 m / 154,5 m (modèle : Enercon E103)
Géométrie entre éoliennes	Double alignement de 4 éoliennes
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 750 m (E5), hameau de Romainville
Cohérence paysagère	Cette variante à 8 éoliennes optimise la surface de la ZIP. Les éoliennes présentent des interdistances régulières et forment des alignements parallèles à l'autoroute A19 au passe au nord. Cependant, il y a un risque important de chevauchements visuels entre les éoliennes.

■ VARIANTE 3



Nombre d'éolienne	5
Hauteur nacelle / bout de pale	99 m / 162,5 m (modèle : Enercon E126)
Géométrie entre éoliennes	Double alignement de 3 et 4 éoliennes
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 740 m (E5), hameau de Romainville
Cohérence paysagère	Cette variante à 5 éoliennes occupe le centre de la ZIP. Le double alignement est parallèle à l'ancienne voie ferrée et s'implante dans le prolongement du parc en instruction de Barville et Égry. Ainsi cette variante possède une implantation lisible qui s'accorde avec le contexte éolien.



# B. Comparaison des variantes

## 1. PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 4 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire :

- 1 : Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Boynes (photomontage n°13)
- 2 : Perception depuis la frange sud-ouest d'Auxy (photomontage n°17)
- 3 : Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette de bourg de Batilly-en-Gâtinais (photomontage n°29)
- 4 : Perception en sortie de bourg de Beaune-la-Rolande depuis la RD 950 (photomontage n°49)

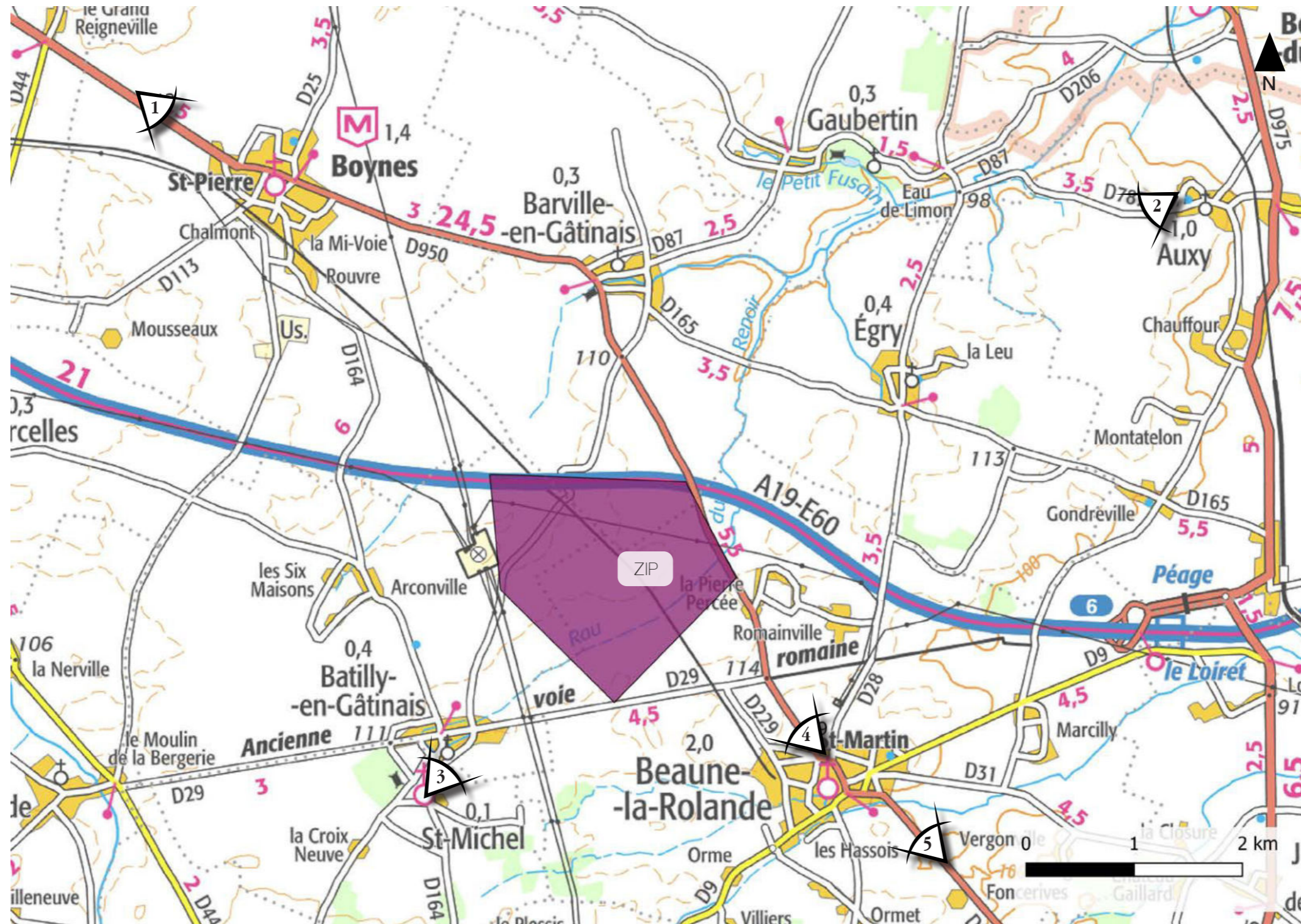


FIGURE 64 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON DES VARIANTES

# Photomontage comparatif n° 1 : Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Boynes

Point de vue n°13 dans le carnet de photomontages

Depuis la RD 950 en arrivant sur Boynes par le nord-ouest, les vues s'ouvrent en profondeur sur le milieu agricole avec, dans l'axe de la route, la silhouette de bourg de Boynes qui souligne l'horizon. Par ailleurs, on note la présence d'une ligne électrique à haute tension qui est visible à l'horizon sur une large envergure.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la concurrence avec la silhouette de bourg de Boynes
- la perception depuis la RD 950
- la relation visuelle du parc en projet avec le parc en instruction de Barville et Égry

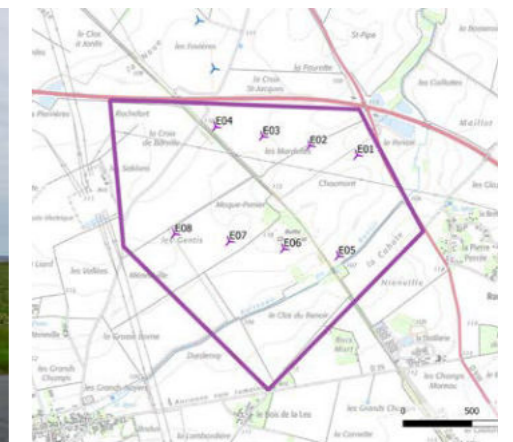
Concernant les variantes n°1, 2 et 3, le parc en projet se place dans l'axe de la route et entre en concurrence visuelle directe avec la silhouette de bourg de Boynes. Cependant, la prégnance visuelle du projet est moins importante que celle du parc en instruction de Barville et Égry sur la gauche qui entre lui aussi en concurrence visuelle directe avec la silhouette de bourg. Pour la variante n°1, l'emprise horizontale du parc est faible mais on constate cependant des chevauchements visuels. Pour la variante n°2, l'envergure du projet est importante et une partie des éoliennes en projet se superpose au parc en instruction de Barville et Égry. Pour la variante n°3, les éoliennes E3, E4 et E5 sont visibles dans la continuité du parc de Barville et Égry tandis que les éoliennes E1 et E2 sont en partie masquées sur la droite et présentent une situation de chevauchements visuels.

Ainsi, la variante n°1 est la moins impactante depuis ce point de vue du fait de sa faible emprise horizontale.

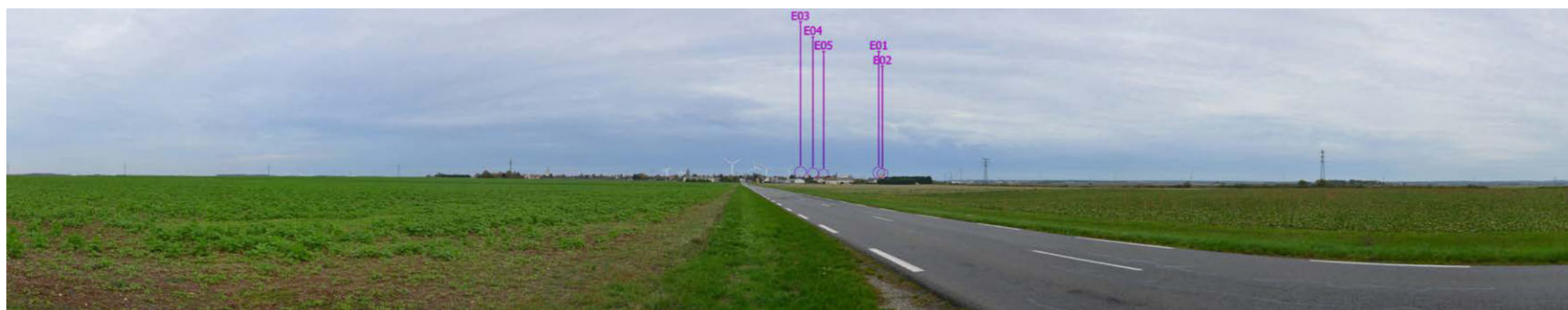
Variante 1



Variante 2



Variante 3



# Photomontage comparatif n° 2 : Perception depuis la frange sud-ouest d'Auxy

Point de vue n°17 dans le carnet de photomontages

Depuis la frange sud-ouest d'Auxy, les vues s'ouvrent en profondeur sur le milieu agricole. L'horizon est ponctué localement par des boisements.

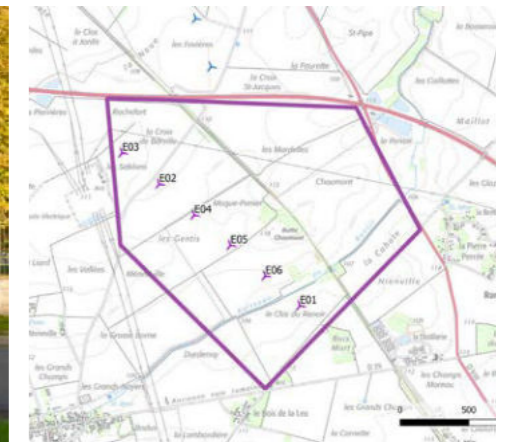
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle du parc en projet avec le parc en instruction de Barville et Égry
- la perception depuis la frange sud-ouest d'Auxy

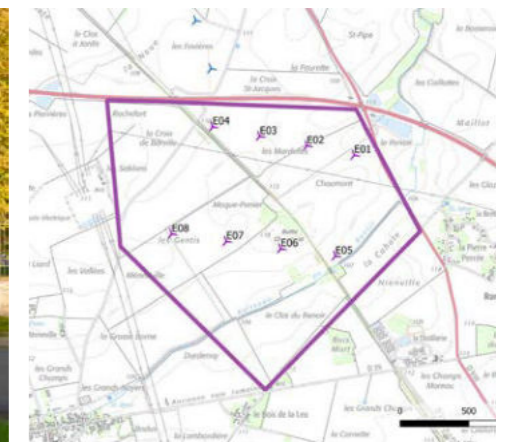
Concernant les variantes n°1, 2 et 3, le parc en projet se place en arrière-plan du parc en instruction de Barville et Égry avec une prégnance visuelle moindre. Pour la variante n°1, les interdistances entre les éoliennes sont régulières et il y a peu de chevauchements visuels avec le parc en instruction de Barville et Égry. Pour la variante n°2, on constate un chevauchement important entre les éoliennes E1, E7 et le parc en instruction ainsi qu'entre les éoliennes E2 et E8. Pour la variante n°3, seule l'éolienne E4 se chevauche avec une éolienne du parc en instruction de Barville et Égry

**Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue notamment du fait d'un nombre d'éolienne réduit.**

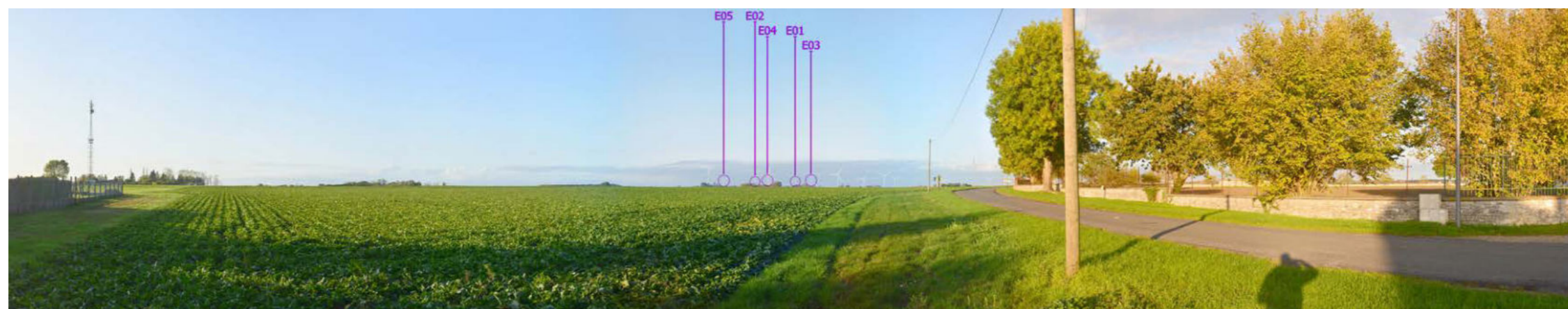
## Variante 1



## Variante 2



## Variante 3



# Photomontage comparatif n° 3 : Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette de bourg de Batilly-en-Gâtinais

Point de vue n°29 dans le carnet de photomontages

Depuis la RD 164 en sortie de bourg de Saint-Michel, les vues s'ouvrent sur la silhouette de bourg de Batilly-en-Gâtinais marquée par son église et son clocher qui pointe vers le ciel.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception en sortie de bourg de Saint-Michel
- la concurrence avec la silhouette de bourg de Batilly-en-Gâtinais
- la perception depuis la RD 164
- la covisibilité avec l'église Saint-Martin (MH 4)

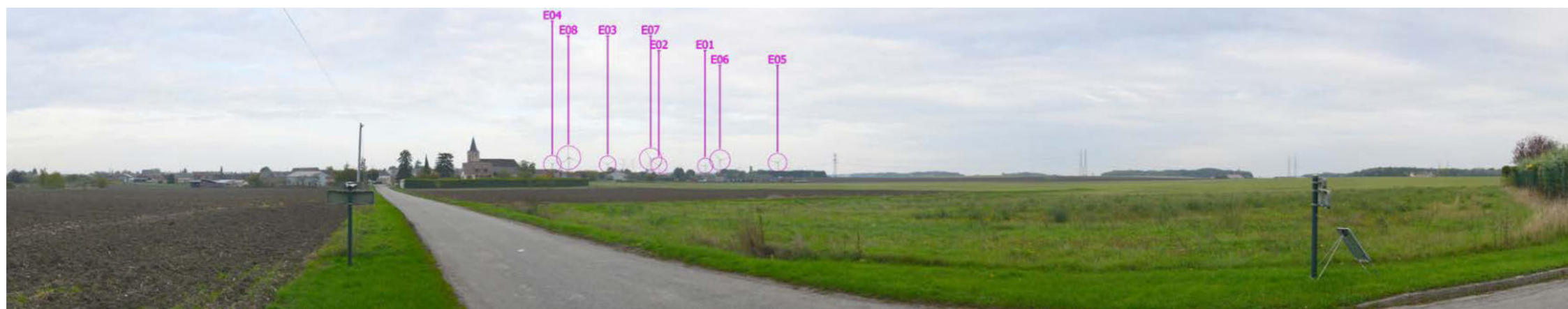
Concernant les variantes n°1, 2 et 3, le parc en projet s'insère en arrière-plan de la silhouette de bourg de Batilly-en-Gâtinais créant ainsi une situation de concurrence visuelle directe et une covisibilité avec l'église Saint-Martin (MH 4). Pour la variante n°1, les interdistances régulières entre les éoliennes renforcent la lisibilité du projet. Cependant, les éoliennes E2 et E3 sont en covisibilité directe avec l'église Saint-Martin. Pour la variante n°2, on perçoit le double alignement des éoliennes de par la différence d'hauteur apparente. Par ailleurs, on constate des chevauchements visuels entre les éoliennes E4 et E8, E2 et E7 et E1 et E6. La variante n°3 présente un nombre d'éolienne réduit avec cependant un chevauchement visuel entre les éoliennes E2 et E4.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

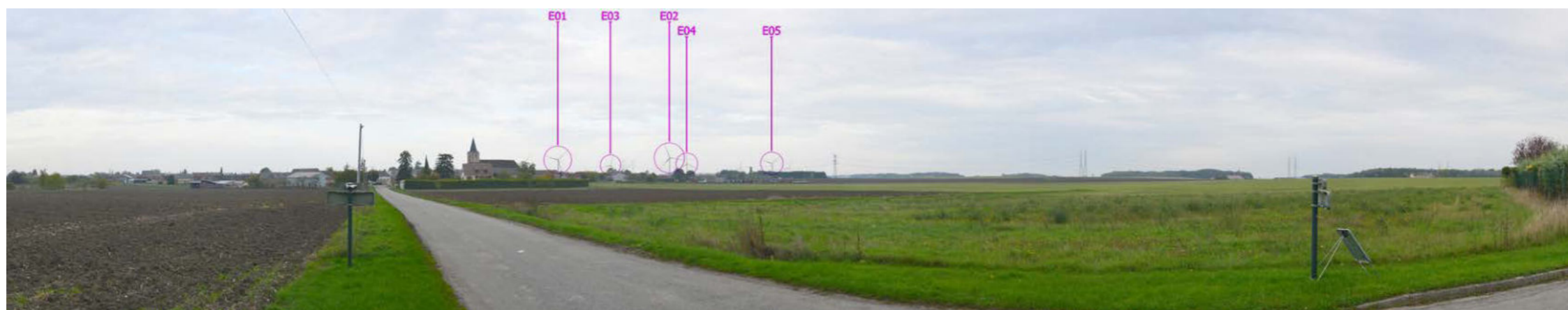
Variante 1



Variante 2



Variante 3



# Photomontage comparatif n° 4 : Perception en sortie de bourg de Beaune-la-Rolande depuis la RD 950

Point de vue n°49 dans le carnet de photomontages

Depuis la sortie de bourg de Beaune-la-Rolande, les vues s'ouvrent sur de vastes parcelles agricoles avec, sur la gauche, les franges habitées de Beaune-la-Rolande tandis que sur la droite en arrière-plan, on peut voir le poste électrique ainsi qu'une partie de la ligne à haute tension.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception en sortie de bourg de Beaune-la-Rolande
- la perception depuis la RD 950
- la relation visuelle avec le parc en instruction de Barville et Égry

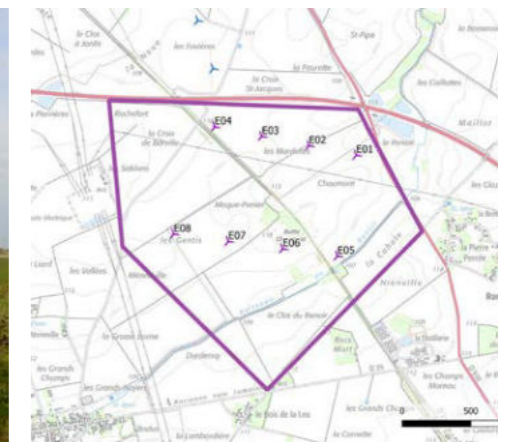
Concernant la variante n°1, les éoliennes du parc en projet prennent place sur une faible envergure et la hauteur apparente dégressive des éoliennes facilite la lecture du parc bien qu'il y ait de nombreux chevauchements visuels. Concernant la variante n°2, les éoliennes prennent place à l'horizon dans l'axe de la route. On constate cependant des chevauchements entre les éoliennes E4 et E5 ainsi qu'entre l'éolienne E3 et une éolienne du parc en instruction de Barville et Égry. Pour la variante n°3, les éoliennes E3, E4 et E5 présentent une situation de chevauchement visuel tandis que les éoliennes E1 et E2 prennent place sur la gauche.

**Ainsi, les variantes n°1 et 3 sont les moins impactantes depuis ce point de vue.**

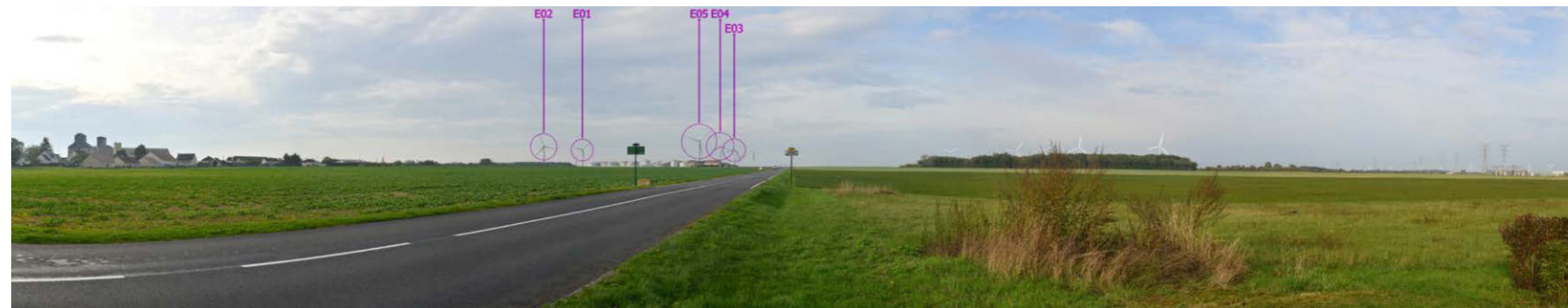
## Variante 1



## Variante 2



## Variante 3





# Photomontage comparatif n° 5 : Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Martin de Beaune-la-Rolande

Point de vue n°20bis dans le carnet de photomontages

Depuis la RD 950 aux abords du hameau de Foncerives, les vues sont ouvertes en profondeur sur le milieu agricole et l'on peut voir dans l'axe de la route la silhouette de bourg de Beaune-la-Rolande marquée par le clocher de l'église Saint-Martin visible à gauche de la route.

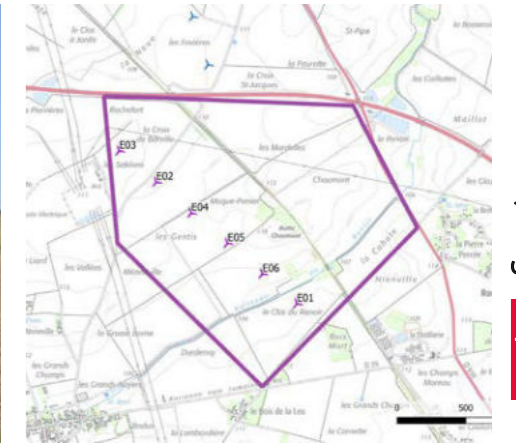
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle avec le parc éolien de Barville en Gâtinais
- la concurrence avec la silhouette de bourg de Beaune-la-Rolande
- la perception depuis la RD 950
- la covisibilité avec l'église Saint-Martin (MH 4)

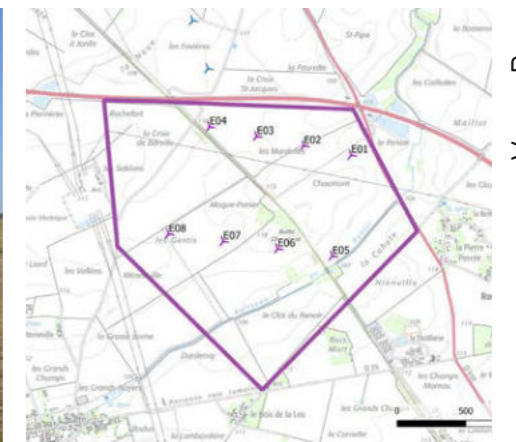
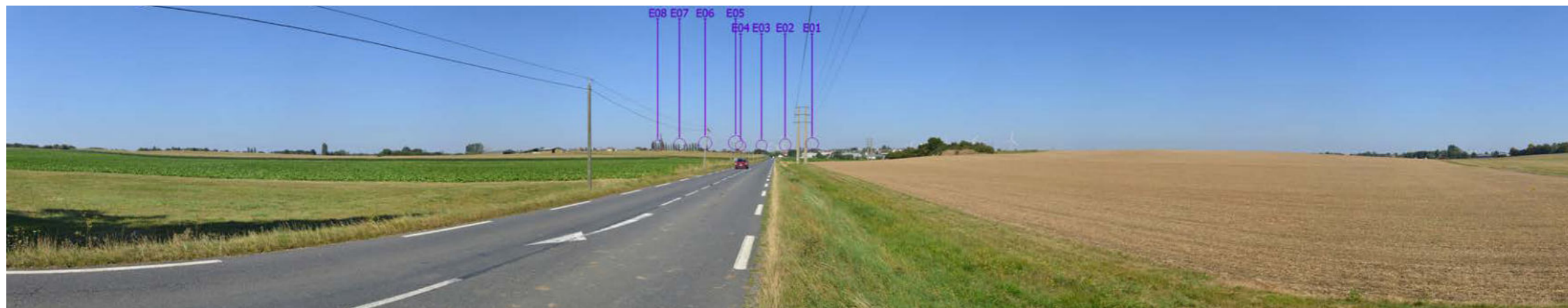
Pour la variante n°2, l'emprise horizontale du projet est importante et les éoliennes E2 et E3 se chevauchent avec les éoliennes autorisées du parc de Barville en Gâtinais. De plus, l'éolienne E8 entre en covisibilité directe avec le clocher de l'église Saint-Martin. Pour la variante n°3, les éoliennes du projet prennent place dans la continuité du parc autorisé de Barville en Gâtinais. Les éoliennes E1 et E2 entrent en covisibilité directe avec le clocher de l'église Saint-Martin mais l'emprise horizontale du projet est moins importante que pour la variante n°2. Concernant la variante n°1, bien que le projet entre en covisibilité directe avec le clocher de l'église Saint-Martin, les éoliennes du projet sont en situation de superposition visuelle et occupent donc une très faible emprise horizontale.

**Ainsi, la variante n°1 est la moins impactante depuis ce point de vue.**

Variante 1



Variante 2



Variante 3



## 2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	V a r i a n t e s		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	6	8	5
Hauteur totale éolienne	154,5 m	154,5 m	162,5 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple	Double alignement de 4 éoliennes	Double alignement de 3 et 4 éoliennes
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières	Interdistances régulières	Interdistances régulières
Distance minimale à une habitation	~ 780 m (E1), hameau du Bois de la Leu	~ 750 m (E5), hameau de Romainville	~ 740 m (E5), hameau de Romainville
<b>Bilan</b>	<p>Cette variante présente une implantation lisible du fait d'un alignement simple. Cependant, on constate après analyse des photomontages que l'emprise horizontale du projet est assez importante lorsque le projet est perçu de manière latérale.</p>	<p>Cette variante présente un nombre d'éolienne important. De plus, l'analyse des photomontage à mis en évidence de nombreux chevauchements visuels.</p>	<p>Cette variante présente un nombre d'éolienne réduit avec des chevauchements visuels limités. De plus, cette variante prolonge un des alignements du parc en instruction de Barville et Égry.</p>

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

**Au final, c'est la variante n°3 qui a été retenue.**